

■ TRAVAUX DE TERRAIN

Au moment de sa découverte, on accédait à l'intérieur de la grotte Margaux au prix d'une réputation assez pénible, avant de déboucher dans la vaste salle, une dizaine de mètres plus loin. La première tâche fut d'aménager un conduit plus praticable, afin d'acheminer outils et éclairage vers l'intérieur. Ces travaux occasionnèrent la découverte de quelques tessons de poterie protohistorique, accompagnés de trois fragments de lames en silex (fig. 11) et d'une petite dizaine d'os humains.

Si l'exploration de la sépulture du fond de la grotte était le but principal des recherches (fig. 12), il convenait de tester le contenu de l'ensemble du site (fig. 10). Deux sondages ont été creusés, l'un à l'extrémité interne du bouchon sédimentaire de l'entrée (sondage 1; fig. 13), l'autre sous le plancher stalagmitique de la seconde salle (sondage 2; fig. 14). De ces excavations, on retiendra essentiellement des informations stratigraphiques : plus aucune trace d'activité humaine ne fut rencontrée. La terrasse a également été explorée; cette opération permit la découverte d'une inhumation individuelle, installée dans les niveaux supérieurs du dépôt sédimentaire, sous le léger surplomb du porche d'entrée (fig. 15).

Il semble aujourd'hui que les potentialités archéologiques de la grotte soient épuisées. Les dépôts de corps mis au jour sont totalement isolés de toute implantation domestique. La poursuite de l'exploration scientifique ne devrait plus concerner que des études sédimentaires, paléoclimatiques ou karstologiques.

1. Le contexte sédimentaire

Dans le sondage 1, situé dans la première salle, on observe la rencontre de deux systèmes sédimentaires différents (fig. 16). Le plus récent (couches n°s 1 à 3) est matérialisé par une succession de strates, plus ou moins calcitées, constituées de grands éléments calcaires, cimentés par une terre argileuse. La pente de cet ensemble accuse son origine externe : il s'agit essentiellement d'une accumulation détritique amenée par colluvionnement. Par contre, la déclivité de la partie inférieure de la coupe est inverse, ce qui induit un système d'écoulement de sédiments vers le ravin, alors que la grotte connaissait encore une activité hydraulique (couches n°s 4 à 6). Ces niveaux sont largement constitués de petits galets et forment autant de chenaux d'une évacuation déjà ancienne. La dernière couche explorée dans ce sondage (couche n° 7) est une argile structurée en fines strates horizontales, formées à la suite de fluctuations de niveaux d'une nappe aquifère.

Dans la seconde salle, la succession des dépôts les plus récents se déploie en surface, organisée en arcs de cercles concentriques dus à la forte déclivité du sol. L'élément apparent le plus ancien

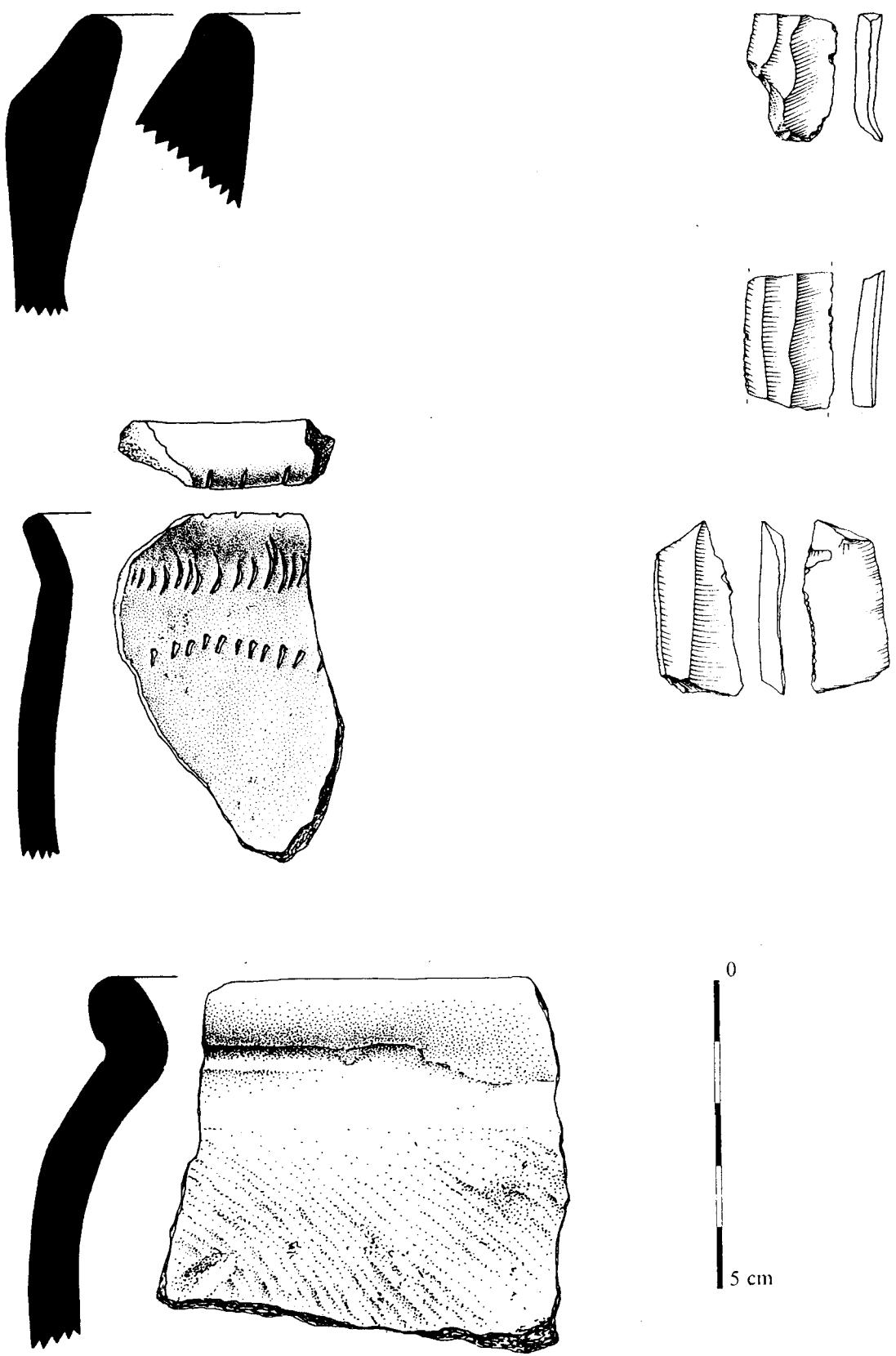


Fig. 11. Le matériel protohistorique récolté dans le bouchon sédimentaire de l'entrée de la grotte Margaux

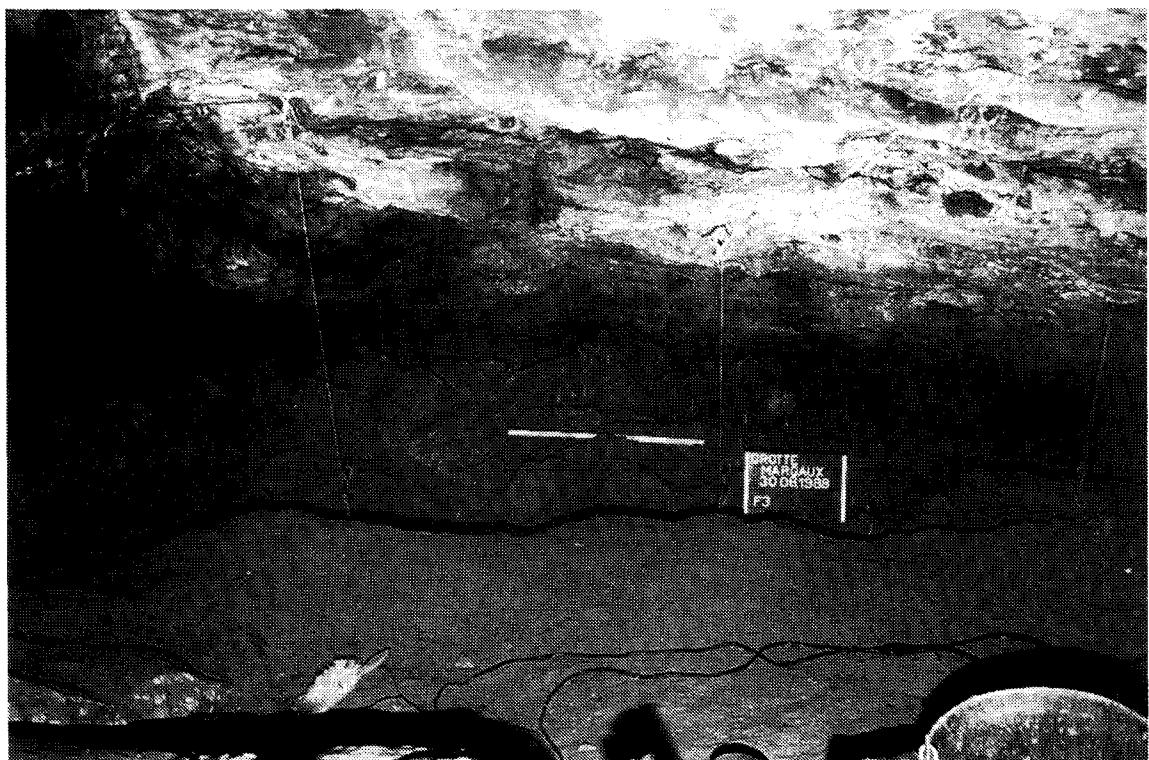


Fig. 12. La sépulture collective du fond de la grotte Margaux, au début de son dégagement

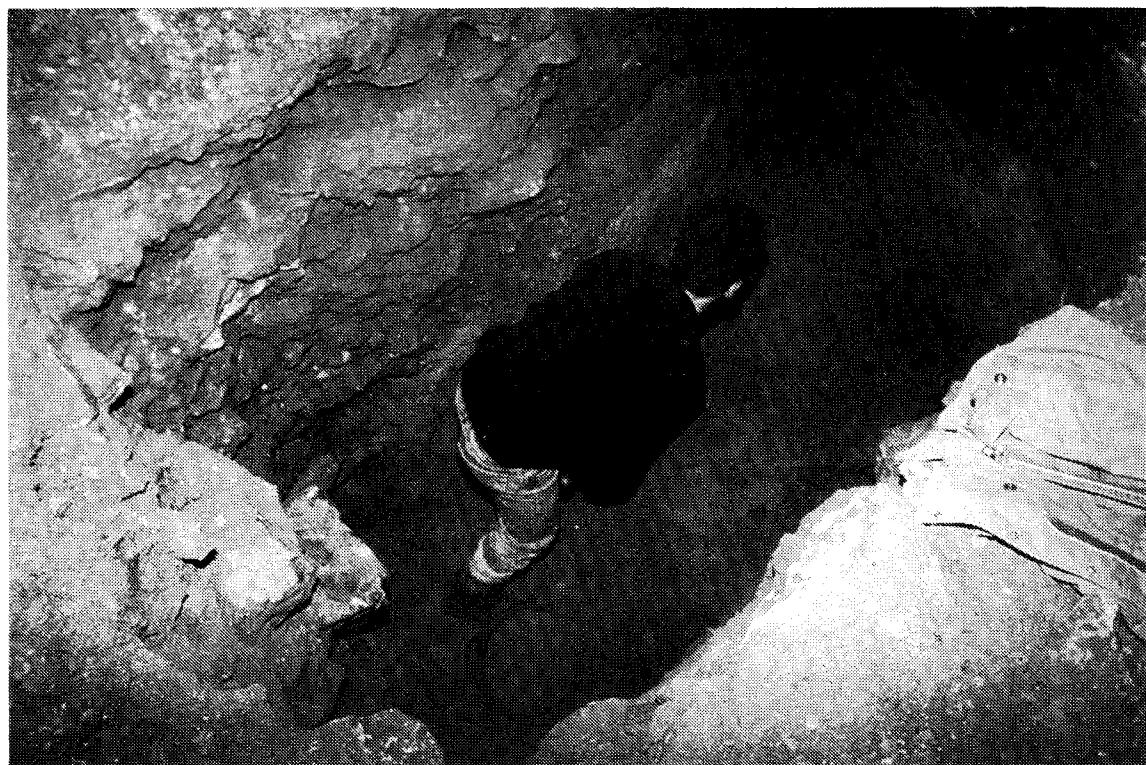


Fig. 13. Le sondage 1, dans la salle antérieure de la grotte Margaux



Fig. 14. Le sondage 2, dans la salle postérieure de la grotte Margaux

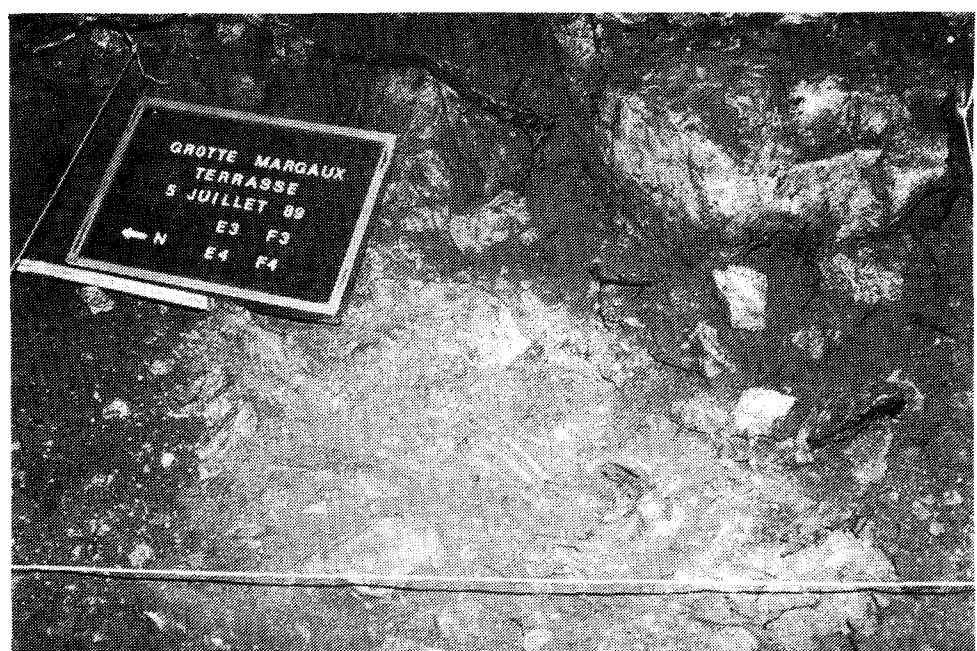


Fig. 15. La sépulture individuelle mise au jour sur la terrasse de la grotte Margaux

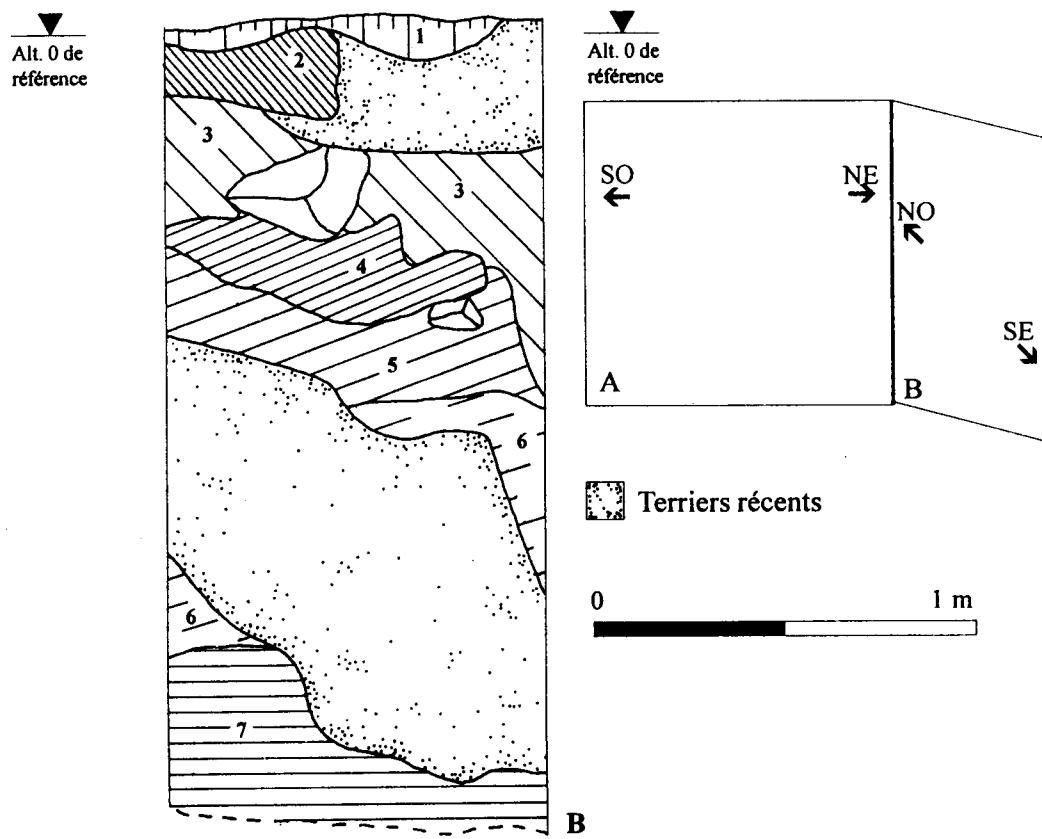
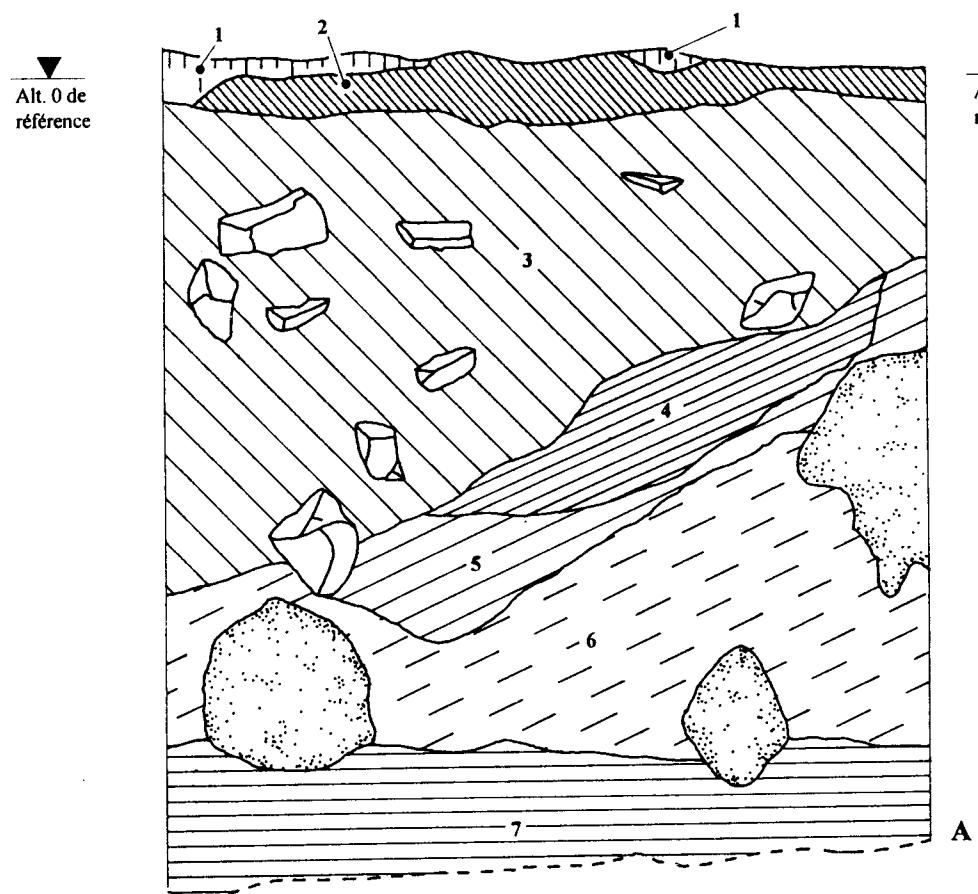


Fig. 16. Stratigraphie du sondage 1, dans la salle antérieure de la grotte Margaux

est l'épais plancher stalagmitique, qui émerge sur la presque totalité de ce secteur de la grotte. Son extrémité la plus basse est couverte d'une argile litée semblable à celle de la couche n° 7 du sondage 1. Enfin, par dessus ce dépôt, une fine poussière brune s'est déposée, dont l'amplitude n'est que de quelques centimètres. L'aménagement de la sépulture du fond de la cavité est intervenu alors que la sédimentation de la salle était déjà achevée, hormis le dépôt des fines particules de terre brune qui enrobèrent les vestiges archéologiques. On peut donc estimer que, dès avant le passage des fossoyeurs préhistoriques, la salle du fond de la grotte Margaux avait atteint la physionomie qu'on lui connaît aujourd'hui.

Il est difficile de reconstituer l'état de la sédimentation de la salle antérieure au moment de l'utilisation funéraire de la grotte. En effet, aucune relation stratigraphique ne peut être établie entre les deux extrémités de la cavité, sinon celle de la postériorité de la sépulture par rapport à la couche n° 7 du sondage 1. Pourtant, on sait aujourd'hui que la sépulture du fond de la grotte appartient au Mésolithique ancien. Par conséquent, la présence d'artefacts protohistoriques remaniés, dans la partie supérieure du colmatage de l'entrée de la grotte, indique que l'ouverture par laquelle les Mésolithiques ont pénétré dans la cavité était encore d'une certaine importance.

Légèrement en amont de la tombe, le plancher stalagmitique de surface a été percé, afin de pratiquer un test sur le contenu des sédiments les plus anciens. Les découvertes qui ont été faites dans ce sondage 2 sont strictement paléontologiques —entre autres, une mandibule en assez bon état d'un *Ursus Deningeri*⁽⁶⁾. En l'absence de témoins archéologiques, le travail a été abandonné, laissant intact un site que des paléontologues ou des sédimentologues pourront encore explorer.

2. La fouille et ses résultats

Les deux sépultures de la grotte Margaux ont été fouillées suivant le principe de la planimétrie. Des carroyages aériens, d'une maille d'un mètre, ont été installés au-dessus de chacun des ensembles funéraires, profitant à chaque fois de la proximité du plafond pour les suspendre (fig. 12).

2.1. La tombe individuelle extérieure

Le squelette découvert sur la terrasse est celui d'un enfant ou d'un jeune adolescent. Le petit corps, très mal conservé, gisait sur un sédiment mixte, fait d'éboulis de la paroi rocheuse et de colluvions. Il ne subsistait que des miettes du crâne, tandis qu'une partie de la cage thoracique, la ceinture scapulaire et des fragments des membres antérieurs étaient préservés dans leur ordre naturel (fig. 15). Le reste du squelette apparaissait à la manière d'un fantôme : on en devinait la présence sans plus pouvoir saisir quelque objet matériel. Les connexions anatomiques attestent un enfouissement intentionnel qu'aucune structure apparente ni un quelconque mobilier funéraire ne rehaussaient pourtant.

⁽⁶⁾ La détermination taxinomique a été faite par Monsieur Pierre Simonet, paléontologue à l'Université de Liège.

Une estimation de l'ancienneté de cette inhumation primaire est délicate, d'autant que le poids total des os récoltés n'atteint pas même deux cents grammes, ce qui est insuffisant pour tenter une datation par la méthode conventionnelle du ^{14}C . Jusqu'à présent, il n'a pas été fait appel à d'autres moyens de datation radiométrique, ne pouvant pas juger du caractère exceptionnel de ces vestiges.

Dans le bouchon sédimentaire de l'entrée de la grotte qui surmonte cette inhumation primaire, plusieurs témoins post-néolithiques ont été découverts, manifestement en position secondaire (fig. 11). On y dénombre quelques tessons de poterie, plusieurs fragments de lames en silex, retouchées ou esquillées, et une dizaine d'os humains assez bien conservés et appartenant à plusieurs individus. Le contexte sédimentaire interdit de conclure à la synchronie de ces témoins. L'érosion du plateau, situé immédiatement à l'aplomb du massif rocheux, entraîne depuis longtemps une masse détritique vers l'entrée de la grotte. Tessons, os et silex ont sans doute suivi le même chemin.

Des relations temporelles entre le petit squelette et les vestiges protohistoriques sont difficilement déterminables. Quoi qu'il en soit, l'inhumation eut lieu avant que l'érosion n'amène ces derniers vers l'intérieur de la grotte, mais cette constatation ne permet certainement pas de prétendre à la haute antiquité du squelette d'enfant.

2.2. La tombe collective

Si les vestiges de la terrasse furent entièrement dégagés avant d'en entamer le démontage et l'enregistrement, il fut impossible d'entreprendre pareil travail extensif pour la sépulture du fond de la grotte. Émergeant à peine d'un sédiment très meuble, sorte de poussière que le moindre souffle parvenait à soulever, les vestiges entretenaient entre eux de fragiles équilibres. Dans de telles conditions, chaque artefact, aussitôt aperçu, était immédiatement enregistré et prélevé, afin d'éviter tout effondrement ou tassemement du reste de la tombe.

Les blocs de pierre qui constituaient le cairn ont été dessinés en plan, tandis que leur épaisseur était notée par des mesures d'altimétrie. On peut donc reproduire graphiquement le plan du cairn, tandis qu'on connaît la dispersion verticale de ses éléments constitutifs par la représentation des rectangles dans lesquels s'inscrivent ces derniers. Les ossements, plus fragiles, sans ordre anatomique apparent et assez fragmentaires, ont été simplement mesurés *in situ* dans les trois dimensions de l'espace. Le parti du moindre risque devait être pris : on ne pouvait choisir entre la vision fugace de la tombe entièrement dégagée et son enregistrement méthodique. De cette alternative contraignante résulte l'absence de documents graphiques ou photographiques qui auraient rendu compte de la disposition de l'ensemble des squelettes. Cet inconvénient est cependant pallié par le report sur plan des cotations de chacun des fragments d'os.

La sépulture fut vidée en deux temps. Après en avoir rapidement déterminé la superficie, la moitié antérieure fut entièrement fouillée, afin de préserver une coupe longitudinale qui permit de

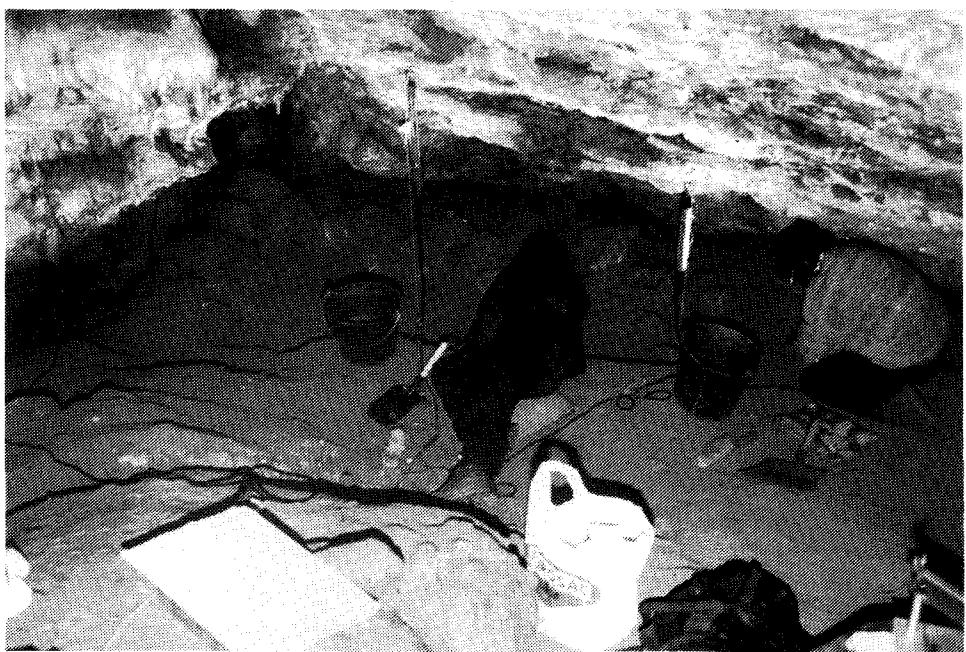


Fig. 17. Fouille de la sépulture collective de la grotte Margaux



Fig. 18. Un des terriers qui ont endommagé la sépulture collective de la grotte Margaux

relever graphiquement le profil de la fosse (fig. 19) dans laquelle étaient déposés les vestiges humains.

Très proche de la surface, la tombe était perturbée par deux terriers récents de blaireaux, dont les « galeries » ont entraîné une partie des ossements plus au fond de la grotte (fig. 18). On distinguait cependant assez bien les limites des creusements des mustélidés, ce qui permit de séparer relativement aisément les vestiges perturbés de ceux encore en place.

Les ossements ont été lavés à l'eau claire, sans recours à des outils qui auraient pu en agraver l'état de délabrement. On veilla également à ne pas perdre les traces de saupoudrage d'ocre qui affectaient plusieurs d'entre eux. Par ailleurs, afin de permettre la pérennité de la collection anthropologique, les éléments les moins bien préservés ont été trempés dans une solution chimique qui les a consolidés. Un inventaire exhaustif a été dressé qui indique ceux qui ont ainsi été traités⁽⁷⁾.

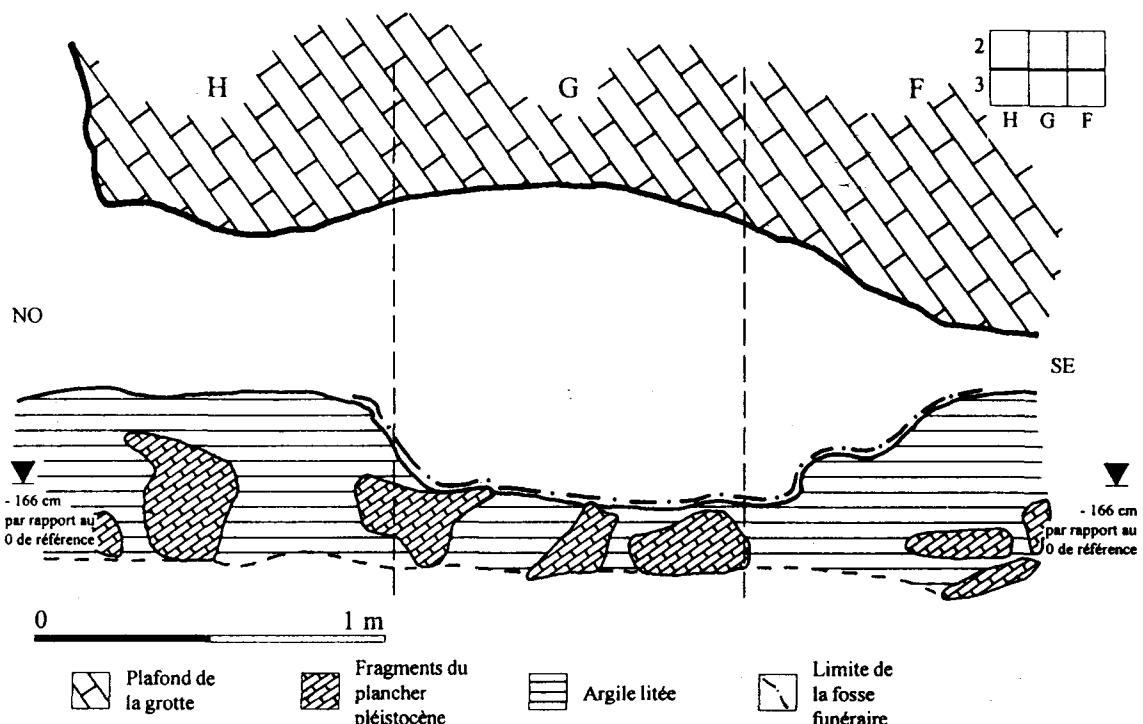


Fig. 19. Profil de la fosse sépulcrale de la tombe collective de la grotte Margaux

⁽⁷⁾ Les collections archéo-anthropologiques de la grotte Margaux ont été déposées à titre définitif au Musée de la Préhistoire en Wallonie, à Ramioul-Flémalle (province de Liège). Plans, carnets de fouille et inventaires ont été annexés à ce dépôt.